

NOTRE SOLUTION, LA RÉPONSE À VOS BESOINS



UN PRODUIT SIMPLE

- Il suffit de déclarer :
 - la catégorie des collaborateurs que vous souhaitez assurer : sédentaires, non sédentaires ou les deux;
 - le kilométrage annuel parcouru de vos collaborateurs au titre des missions qui leur sont confiées;
 - les garanties souhaitées.
- Aucune régularisation tarifaire n'est effectuée en fin d'année.

UN CONTRAT COMPLET

- Des garanties étendues et des plafonds de garanties élevés.
- Des garanties modulables selon vos besoins.
- VÉHI PRO Mission couvre les véhicules de vos collaborateurs qu'ils soient en propriété ou sous contrat de financement.

LES DÉPLACEMENTS GARANTIS PAR LE CONTRAT VÉHI PRO MISSION

- *Les déplacements à l'intérieur d'un même site de travail, entre 2 sites de travail et hors du site de travail habituel.*
- *Les déplacements du domicile de vos collaborateurs jusqu'au lieu de leur mission.*
- *Les déplacements du domicile de vos collaborateurs au lieu de travail s'ils sont immédiatement suivis ou précédés d'une mission.*
- *Les déplacements professionnels effectués sur le lieu de la mission pour se restaurer ou se loger.*
- *Les déplacements du domicile à la caserne du sapeur-pompier volontaire, dès lors qu'il est bipé pour une intervention, y compris s'il doit effectuer un détour en lien direct avec sa mission.*

SMABTP,

UN PARTENAIRE À VOS CÔTÉS

SMABTP est l'assureur de référence du BTP et de l'immobilier.

Grâce à une parfaite connaissance des besoins de chaque profession, SMABTP propose des produits d'assurance complets, adaptés à chaque métier et permettant de couvrir tous les risques auxquels peuvent être confrontés les professionnels.

Leader du marché, il accompagne depuis près de 160 ans tous les intervenants à l'acte de construire et contribue à leur réussite ainsi qu'à leur développement.

Le conseiller SMABTP,

UN SPÉCIALISTE À VOTRE ÉCOUTE

Interlocuteur privilégié et en contact régulier avec vous, votre conseiller SMABTP vous aide à définir ou faire évoluer votre système de garanties. Sa connaissance de votre métier et de ses risques lui permet de vous recommander les solutions les plus adaptées à votre entreprise.

À votre écoute pour prendre en compte la réalité économique de vos activités et bien entendu de vos attentes en matière d'assurance, il vous apporte des réponses précises à chacune de vos interrogations.

Retrouvez-nous sur  

Contrat élaboré par SGAM BTP ASSURANCES pour le compte des Mutuelles affiliées et de leurs filiales.

SMABTP

Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances
RCS PARIS 775 684 764
8 rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 PARIS Cedex 15

www.groupe-sma.fr



Conception : euroKopi - Réalisation : AZCom Création - Crédit photo : Fotolia - Document non contractuel - Reproduction interdite - Janvier 2018 - PB0773C - SMA



VÉHI PRO Mission

OPTEZ POUR LA SÉCURITÉ
DE VOTRE ENTREPRISE

Professionnels du BTP,
protégez votre entreprise lors
des déplacements de vos collaborateurs
avec leur véhicule personnel





UNE SOLUTION SÉCURISANTE : VÉHI PRO Mission

Toutes les garanties essentielles pour exercer votre activité en toute sécurité

VÉHI PRO Mission,

LA PROTECTION DE VOTRE ENTREPRISE LORS
DES DÉPLACEMENTS DE VOS COLLABORATEURS
AVEC LEUR VÉHICULE PERSONNEL

VOS RISQUES SONT SPÉCIFIQUES

Tout trajet demandé par l'employeur est considéré comme faisant partie d'une mission et tout accident survenant à l'occasion d'une mission peut engager la responsabilité professionnelle de l'entreprise tant vis-à-vis d'un tiers que pour les dommages subis par le véhicule personnel du collaborateur.

En conséquence, si vos collaborateurs sont amenés à se déplacer à titre professionnel avec leur véhicule personnel, votre responsabilité de dirigeant peut être recherchée. Une solution d'assurance sécurisante est donc nécessaire.

Avec VÉHI PRO Mission, vous êtes désormais couvert et vos collaborateurs sont protégés.

VOS GARANTIES OBLIGATOIRES
▶ RESPONSABILITÉ CIVILE AUTOMOBILE
▶ DÉFENSE PÉNALE ET RECOURS SUITE À ACCIDENT

Une indemnisation en valeur d'achat pour les véhicules de moins de 12 mois en cas de perte totale.

LA PROTECTION DES VÉHICULES
▶ DOMMAGES TOUS ACCIDENTS
▶ VOL ET TENTATIVE DE VOL
▶ INCENDIE
▶ BRIS DE GLACE
▶ BAGAGES ET OBJETS PERSONNELS

Pas de franchise en cas de choc contre un animal sauvage.

Les rétroviseurs et les feux arrière garantis.

LA PROTECTION DE VOS COLLABORATEURS
▶ DOMMAGES CORPORELS DU CONDUCTEUR

La protection de vos collaborateurs à concurrence de 1 000 000 €.

DES GARANTIES D'ASSISTANCE ÉTENDUES
▶ L'AIDE AU CONSTAT AMIABLE
▶ L'ASSISTANCE PANNE 0 KM
▶ LE VÉHICULE DE REMPLACEMENT POUR VOS COLLABORATEURS NON SÉDENTAIRES
▶ L'ASSISTANCE AUX PERSONNES

• Une aide au Constat amiable sur simple appel auprès de SMABTP ASSISTANCE.

• Une assistance aux véhicules, y compris en cas de crevaison, d'éclatement des pneumatiques ou d'erreur de carburant.

• Le prêt d'un véhicule de remplacement de Catégorie A ou B et ce, jusqu'à 10 jours en cas d'accident ou de panne, et 30 jours en cas de vol total si le véhicule n'a pas été retrouvé.

BON À SAVOIR

VÉHI PRO Mission couvre vos collaborateurs :

- Sédentaires
- Non sédentaires
- Sédentaires et Non sédentaires

Le **Bonus/Malus** de votre collaborateur n'est **pas impacté** en cas de sinistre.

VOS BÉNÉFICES

VOTRE RESPONSABILITÉ DE CHEF D'ENTREPRISE EST ASSURÉE À 100 %

- Vous n'avez plus aucun risque de conflit avec vos collaborateurs. Tout accident survenu lors d'une mission est pris en charge par VÉHI PRO Mission.

MÊME EN CAS D'ACCIDENTS, LES MISSIONS CONFIEES À VOS COLLABORATEURS PEUVENT SE POURSUIVRE

- Vos collaborateurs bénéficient d'une assistance efficace avec, pour les non sédentaires, la possibilité d'avoir un véhicule de remplacement. Ils peuvent ainsi continuer à exercer leur mission, même en cas d'imprévu : panne, crevaison, vol...

LE PLUS SMABTP

Votre responsabilité est toujours garantie !

Quel que soit le contrat d'assurance personnel du collaborateur (usage, garanties souscrites...), la responsabilité de votre entreprise est entièrement couverte même en cas de défaut d'assurance.

ET AUSSI,

SMABTP met aussi à votre disposition une grande variété de solutions d'assurance pour couvrir :

- votre activité professionnelle,
- vos locaux professionnels,
- votre responsabilité de dirigeant,
- vos obligations sociales et conventionnelles...
- les conséquences financières liées à une fraude ou à une cyberattaque...

